

Strasbourg le 16 mars 1809.

Monsieur Briantsaux Lille,

La circulaire d'autre part Vous annonce la dissolution de ma société de commerce avec M<sup>r</sup> D. Baumann. Par celle-ci j'ai l'honneur de Vous prévenir que je me suis associé avec M<sup>r</sup> J. B.<sup>te</sup> Leclaire, fils, pour continuer sous la raison de Sautier & Comp<sup>e</sup> les mêmes genres d'affaires, consistant dans la commission d'achat et de vente, dans l'expédition de marchandises et dans leur recouvrement.

Ce nouvel établissement est indépendant de la maison de commerce de J<sup>h</sup> Sautier à Fribourg, dans laquelle je conserve les mêmes intérêts comme par le passé.

Je réunirai mes efforts à ceux de mon associé, pour justifier la confiance, dont Vous voudrez bien nous honorer.

Peuillez prendre note de ma signature, ainsi que de celle du Sieur Leclaire, et agréer l'assurance de ma parfaite estime.

Chrétien Sautier.

Le Sieur Ch. Sautier signera

Sautier & C<sup>ie</sup>

Le Sieur J. B.<sup>te</sup> Leclaire signera

Sautier & C<sup>ie</sup>

S'interdit que vous vouliez toujours prendre à mon Sieur Leclaire, et les fautes d'attachement que vous lui avez manifesté pendant la rencontre agréable qu'il fit de v<sup>e</sup> personne, l'été dernier à Fribourg et Mayence, nous font espérer, Monsieur, que vous accueillirez favorablement la demande ci-dessous. V<sup>e</sup> place pour ce moment, être avec la note en dorraphie et manuscrit : si l'heure convenable de venir donne quelque ordre, le